

Comité Interministériel Égalité & Citoyenneté

La République en actes

Alors que sous l'autorité du Premier Ministre, le Gouvernement a pris l'engagement, le 6 mars 2015, de traduire « la République en actes », rien ne serait plus dommageable que d'en rester aux annonces. Des décisions ont été prises pour réinsuffler citoyenneté et égalité dans une France choquée par les attentats de janvier, interrogative quant au sens et à la réalité de la République. Ces décisions sont suivies de faits.

Dès cette année, **50 millions d'euros ont été débloqués** pour que l'éducation populaire, le sport, la culture réinvestissent les quartiers. Ces moyens traduisent la volonté du gouvernement de soutenir les acteurs locaux, professionnels et bénévoles, les habitants eux-mêmes, qui effectuent au quotidien un travail irremplaçable aux services des valeurs de la République.

Concrètement, cet argent représente la présence d'adultes formés et bienveillants auprès de jeunes qui ont besoin de se sentir écoutés, accompagnés, soutenus. Des jeunes à qui l'on doit offrir des occasions positives de conquérir leur autonomie, de s'insérer, de s'émanciper.

C'est cela la République en actes. Une République qui n'oublie personne, une République qui agit avec détermination pour une France plus juste et plus fraternelle.



Myriam El Khomri
Secrétaire d'État chargée
de la Politique de la ville



Patrick Kanner
Ministre de la Ville,
de la Jeunesse et des Sports



Thierry Braillard
Secrétaire d'État chargé
des Sports



LA FORMATION DES JEUNES, LA CLÉ DE L'INSERTION

DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

**3,6 MILLIONS
D'EUROS**



Intensifier l'accompagnement individuel des élèves est une des clés pour mieux lutter contre les inégalités.

Les programmes de réussite éducative (PRE) s'adressent à des enfants de 2 à 16 ans et à leur famille. Ils proposent une approche globale de prise en charge des difficultés d'un enfant repérées par l'école ou tout autre partenaire éducatif. À travers des actions pluridisciplinaires, il s'agit de permettre à l'élève de **surmonter les obstacles à sa réussite scolaire**.

AUGMENTATION DU NOMBRE DE PLACES EN EPIDE

**2,8 MILLIONS
D'EUROS**



Contre le décrochage scolaire, le nombre de places en EPIDE (établissement public d'insertion de la défense) sera augmenté.

Ainsi, 570 places seront créées dès 2015 dans ces centres, afin d'accueillir 1 000 jeunes de plus. Deux centres, dans le Sud de la France, seront aussi ouverts début 2016.



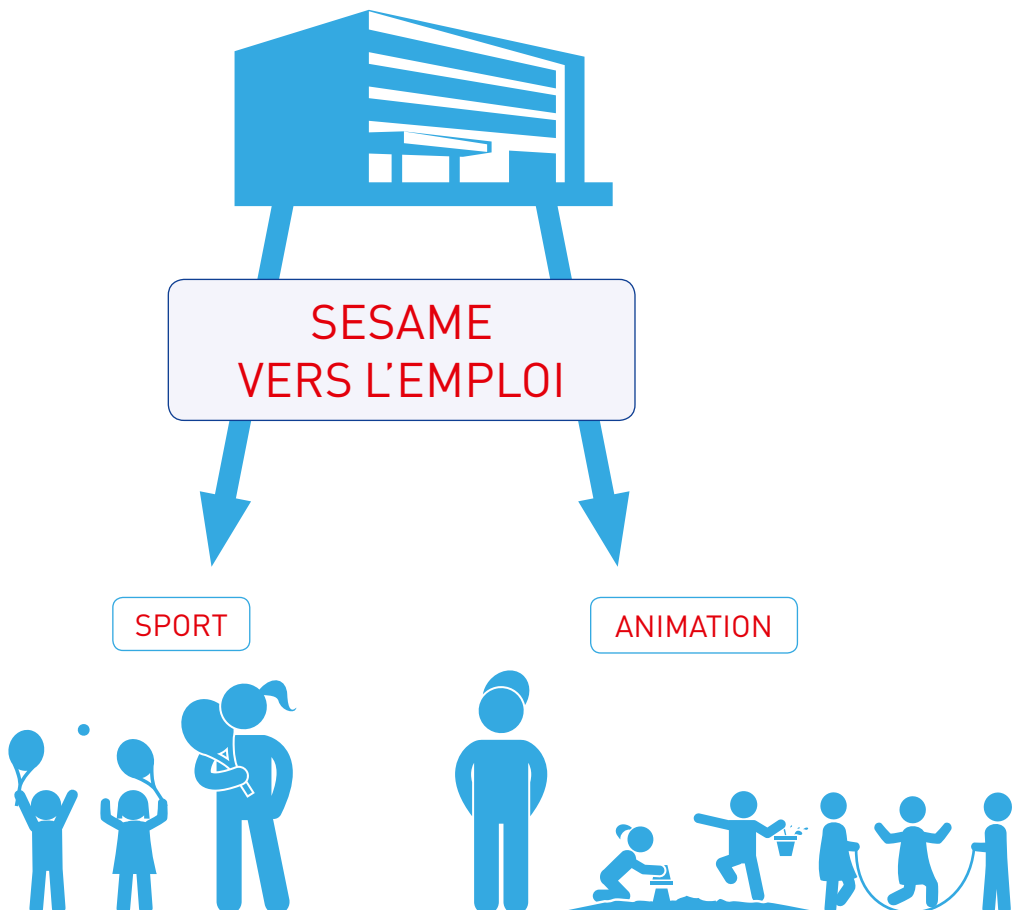
LES EPIDE

Créé en 2005, l'Établissement public d'insertion de la Défense (Epide) **dispose aujourd'hui de 18 centres en France** qui assurent l'insertion sociale et professionnelle durable de jeunes en difficulté scolaire, sans qualification ni emploi et en risque de marginalisation. La méthode ? Un suivi personnalisé dans un cadre strict et sécurisant pour accompagner les jeunes volontaires dans la réussite de leur projet professionnel et social. Une structure qui a fait ses preuves : **plus de la moitié des 3 500 volontaires qui ont séjourné à l'Epide en 2014 ont retrouvé un travail ou une formation qualifiante.**

FORMATION DE 1 500 JEUNES EN INSERTION
AUX MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION,
DONT 600 DÈS 2015

1,2 MILLION
D'EUROS

La mesure intitulée SESAME vers l'Emploi dans le Sport et l'Animation pour les Métiers de l'Encadrement permettra d'**accompagner, dans le cadre d'un parcours personnalisé vers un emploi dans le sport**, des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle et résidant au sein d'un quartier politique de la ville (QPV) ou d'une zone de revitalisation rurale. Pour les métiers de l'animation, il s'agit de **mettre en place un parcours formation pour amener vers des métiers de l'animation**, des jeunes de 16 à 30 ans en difficulté d'insertion, issus de QPV.



DES ACTEURS DE TERRAIN PLUS NOMBREUX ET MIEUX FORMÉS POUR ENCADRER LES JEUNES

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ ET AUX FÉDÉRATIONS NATIONALES

DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

**16 MILLIONS
D'EUROS**

Sont soutenus prioritairement les **nouveaux projets visant à promouvoir les valeurs républicaines**, l'engagement citoyen, la prévention de la radicalisation, la tolérance, le débat entre les habitants des différents quartiers, la fraternité, la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes.

DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DE LA JEUNESSE

**6,6 MILLIONS
D'EUROS**

Le gouvernement a pour objectif d'encourager la vie associative et l'éducation populaire dans les territoires les plus fragiles. Il s'agit tout à la fois de **soutenir les têtes de réseaux pour qu'elles se développent et s'implantent dans les quartiers** et d'accompagner les petites associations de proximité.

DU SPORT

L'État finance la création de **300 emplois d'éducatrices et d'éducateurs sportifs en 2015 au sein des clubs en QPV**. Une aide à hauteur de 18 000 euros par emploi et par an sera versée à ces clubs.

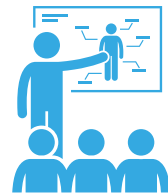
**2,7 MILLIONS
D'EUROS**



**ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION
DES ACTEURS ASSOCIATIFS ET DES ANIMATEURS**

Les acteurs de terrain en relation directe avec les jeunes des quartiers rencontrent des difficultés à répondre aux situations auxquelles ils sont confrontés : revendications d'ordre religieux, théorie du complot, tension entre respect des règles de la laïcité et non-discrimination... Ils doivent être soutenus et outillés.

**1,5 MILLION
D'EUROS**



**AUGMENTATION DE 5 % DU
FINANCEMENT DES ADULTES-RELAIS**

L'État prendra en charge l'équivalent d'un SMIC pour encourager le recrutement d'adultes-relais.

**3 MILLIONS
D'EUROS**



LE SPORT ET LES LOISIRS, DES FORMIDABLES MOTEURS D'INTÉGRATION RÉPUBLICAINE

MOBILISATION ET ACCOMPAGNEMENT DES FÉDÉRATIONS SPORTIVES POUR LA GÉNÉRALISATION DES PLANS « CITOYENS DU SPORT »

Le ministère chargé des Sports s'est engagé dans un plan national « Citoyens du sport ». Il s'agit de développer les pratiques sportives sur les territoires prioritaires et de mettre en œuvre des plans de formation. Il vise 2 objectifs :

- la promotion des valeurs citoyennes et la prévention des violences, des incivilités, et des discriminations dans le sport ;
- l'accession à une pratique régulière et encadrée.

**2 MILLIONS
D'EUROS**



Par ailleurs, les fédérations sportives accueilleront 15 000 missions de Service Civique sur la période 2015 – 2017.

OUVERTURE DE COLONIES DE VACANCES « NOUVELLE GÉNÉRATION »

Pour des colos « top et pas chères », un label sera créé garantissant la qualité pédagogique du programme et le professionnalisme des équipes : #generationcampcolo

**1,4 MILLION
D'EUROS**



DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF « J'APPRENDS À NAGER »

Tous les enfants doivent savoir nager. Priorité est donnée aux enfants des quartiers qui bénéficient de moins de piscines.



**1 MILLION
D'EUROS**

LA DÉMOCRATIE LOCALE ET LA PARTICIPATION CITOYENNE FORTEMENT ENCOURAGÉES

CRÉATION DE « FABRIQUES D'INITIATIVES CITOYENNES » DANS LES TERRITOIRES FRAGILES

**670 000
EUROS**

20 fabriques seront créées dès 2015. S'appuyant sur des lieux existants tels des MJC ou des centres sociaux, elles seront des espaces de rencontres et de montage de projets, des lieux d'échanges et de coopération, des lieux de culture, et aussi d'innovation sociale.



DÉVELOPPEMENT DES FONDS DE PARTICIPATION DES HABITANTS (FPH)



Afin de répondre de façon simple, rapide et adaptée aux initiatives portées par les habitants, **le développement des fonds de participation sera encouragé dans les quartiers de la politique de la ville.**

*Comité Interministériel
Égalité & Citoyenneté*

La République en actes



CONTACTS PRESSE :

Mélanie BRANCO

Attachée de presse de Patrick KANNER : 01 49 55 34 11

Relations presse de Thierry BRAILLARD : 01 40 45 90 45

Nadjet BOUBEKEUR

Conseillère presse de Myriam EL KHOMRI : 01 49 54 05 73